



No. 12/2023

AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UEFA

À l'attention
du Président ou de la Présidente
et du Secrétaire général ou de la Secrétaire générale

Votre référence	Votre communication du	Notre référence FDEP/Medical	Date 20 février 2023
-----------------	------------------------	---------------------------------	-------------------------

Workshop 3 du Programme de formation des médecins du football de l'UEFA : Protection des joueurs, décembre 2023

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'UEFA tiendra son workshop sur la protection des joueurs au siège de l'UEFA, à Nyon, du 4 au 6 décembre 2023, conformément au cycle annuel du Programme de formation des médecins du football (PFMF).

Il est essentiel que votre médecin désigné assiste à ce workshop afin d'actualiser ses connaissances et de préparer le contenu du programme qu'il devra retransmettre au niveau national.

Dans le cadre du programme HatTrick (article 17 « Bonne gouvernance » du *Règlement HatTrick V de l'UEFA*), un paiement incitatif annuel maximum de EUR 10 000 est alloué à chaque association membre afin qu'elle mette en œuvre le PFMF de l'UEFA au niveau national en organisant des workshops en cascade. L'UEFA allouera ces fonds uniquement aux associations nationales qui en feront la demande au moyen d'une proposition de workshop complète et détaillée, soumise via la plateforme HatPro.

Ce troisième workshop viendra conclure le PFMF. Veuillez donc vous assurer de la présence du médecin qui a assisté au workshop 2 à Clairefontaine en 2019 et au workshop 1 à Zeist en 2022. Après avoir suivi le workshop 3, les participants recevront un certificat complet du PFMF de l'UEFA.

En fonction des horaires des vols, les candidats sont priés d'arriver le dimanche 3 décembre afin que le workshop puisse commencer à 9h00 le lundi 4 décembre. Tous les participants partiront dans la matinée du jeudi 7 décembre.

Veuillez prendre note de ce qui suit :

1. Les frais de voyage, d'hébergement et de formation sont pris en charge par l'UEFA.

2. Le manuel de cours et les présentations seront en anglais, et aucun service d'interprétation ne sera assuré. Vu le contenu technique du cours, il est impératif que le médecin désigné maîtrise l'anglais à l'oral et à l'écrit.
3. Au terme du workshop, tous les participants seront évalués à l'aide d'un examen écrit. Les participants doivent obtenir la note de passage requise pour valider leur workshop.
4. Il est attendu des participants ayant suivi le workshop avec succès qu'ils retransmettent les connaissances acquises aux médecins de leur pays, ce qui implique l'organisation de workshops similaires par votre association nationale.
5. Comme expliqué ci-dessus, les workshops en cascade peuvent bénéficier d'un paiement incitatif annuel maximum de EUR 10 000 par l'intermédiaire du programme HatTrick. Les demandes doivent être soumises via HatPro, l'outil de gestion HatTrick, d'ici au 31 juillet de chaque année. L'UEFA prendra contact avec les coordinateurs du programme HatTrick au sein des associations nationales pour leur fournir de plus amples informations sur la procédure de demande, le calendrier et le versement de ces fonds.

Veillez confirmer le nom et les coordonnées du médecin que vous avez désigné en remplissant ce [questionnaire](#) d'ici au 31 juillet 2023. L'unité Questions médicales de l'UEFA prendra ensuite contact avec cette personne pour lui fournir tous les détails du cours et pour organiser ses vols et son hébergement.

Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec l'unité Questions médicales de l'UEFA par courrier électronique à medical@uefa.ch

En vous remerciant du soutien que vous apportez au PFMF et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

U E F A



Theodore Theodoridis
Secrétaire général

Copie

- Comité exécutif de l'UEFA
- Commission médicale de l'UEFA
- Membres européens du Conseil de la FIFA
- FIFA, Zurich